

Le Journal officiel

Organe de publication officiel – la « Feuille des avis officiels » du canton de Vaud (FAO).

Elle contient notamment :

- les textes de lois, décrets et règlements adoptés par les autorités cantonales,
- les avis des tribunaux d'arrondissement,
- les avis des justices de Paix (successions, bénéfice d'inventaires, ouverture de testament, etc.),
- les appels d'offres publiques et mises au concours,
- les demandes de permis de construire,
- les avis officiels de l'Etat et des communes,
- les avis de trafic routier,
- les avis de ventes aux enchères,
- les mutations du Registre du commerce

Informations du site : www.vd.ch (FAO) du 14 juin 2016